



Association Seignosse Océan

Association des résidents de Seignosse Océan

BULLETIN D'ADHÉSION

Vous pouvez adhérer et payer directement votre cotisation par moyen sécurisé en cliquant sur le lien ci-dessous

<https://www.payassociation.fr/assoSO/cotisation>

Nos cotisations sont dorénavant perçues au titre de l'année civile, dès le 1^{er} janvier.

Si vous ne souhaitez pas adhérer directement par internet, merci de retourner le bulletin ci-dessous accompagné d'un chèque de 15 euros à :

**Association Seignosse Océan
1 rue des Fougères
40510 Seignosse**

NOM et prénom.....

Adresse de la résidence principale :

.....

Tél.....**Mail**.....

Adresse à Seignosse :

.....

Adhère, et règle la cotisation par chèque de 15 euros à l'ordre de
« Association Seignosse Océan ».

Date et signature :

Janvier 2022